

Médecine intégrative et Nutrition (MiN)

1. Caractéristiques du module

Code : S.DI.SO.2014.F.23 Degré d'études : Bachelor Master
 Année académique : 2023-2024 Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème} Crédits ECTS : 3

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module facultatif
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al.1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*.
https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf
 Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1^{er} février 2020).
 Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1^{er} février 2020).

Rôles majeurs exercés

Rôle d'expert-e Rôle de leader Rôle d'apprenant et de formateur-trice
 Rôle de communicateur-trice Rôle de promoteur-trice de la santé Rôle de professionnel-le
 Rôle de collaborateur-trice

Compétences principales

- A1 Elles assument la responsabilité du conseil nutritionnel et du processus thérapeutique des patients/clients et collaborent avec leurs proches et coordonnent l'ensemble du processus.
- A2 Elles conseillent les particuliers, certains groupes de populations, les entreprises et les institutions afin qu'ils soient en mesure d'adopter une alimentation saine couvrant les besoins ou répondant à des besoins thérapeutiques.
- A3 Elles établissent des diagnostics nutritionnels sur la base d'une anamnèse et d'un examen clinique.
- A4 Elles déterminent les interventions nécessaires, en tenant compte des facteurs physiologiques, physiopathologiques, psychologiques, sociaux et de l'influence de l'alimentation et des habitudes alimentaires sur la santé.
- A6 Elles contrôlent l'efficacité de leurs interventions au moyen de standards de qualité mesurables, spécifiques à la nutrition.
- B2 Elles établissent une relation centrée sur la personne avec les patients/clients dans des situations préventives, thérapeutiques, de réadaptation ou palliatives, conformément aux principes éthiques, de manière à soutenir efficacement le processus de conseils et de soins nutritionnels.
- C1 les travaillent de manière respectueuse et orientée vers la recherche de solutions avec d'autres professionnels impliqués dans l'alimentation et les soins nutritionnels destinés à la population, tant à l'interne qu'à l'externe du système socio-sanitaire.
- G2 Elles promeuvent une image professionnelle positive des diététiciens et s'engagent en faveur d'une reconnaissance de la profession par la communauté des experts
- G3 Elles portent un regard réflexif sur leurs activités professionnelles et sur leur rôle de diététicien dans la pratique professionnelle et interprofessionnelle. Elles les enrichissent en échangeant avec d'autres spécialistes et par des activités ciblées de formation continue.

Objectifs généraux d'apprentissage

- Explorer diverses approches utilisées en médecine intégrative
- Comprendre l'intérêt d'associer la médecine allopathique et les thérapies complémentaires
- Construire et maintenir l'alliance thérapeutique en tenant compte de la personne dans son intégralité
- Exercer de manière éthique tout en respectant les valeurs et croyances du patient/groupe de personnes
- Décrire les avantages/limites de différentes approches de médecine intégrative
- Comprendre le rôle et l'intérêt des aliments et de la micronutrition dans le contexte de la médecine complémentaire et préventive
- Appréhender des situations complexes en intégrant les axes physiques, psychiques ainsi que spirituels/énergétiques
- Décrire le raisonnement scientifique permettant de traduire les connaissances scientifiques en evidence based practice

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Exploration du concept de médecine intégrative et de ses différents composants
- Intégration des axes physiques, psychiques et spirituel/énergétique
- Physiologie, métabolisme et physiopathologie
- Principes de la micronutrition
- Principes de l'evidence based practice
- Recherche de solutions concrètes pour la pratique

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Appropriation des thématiques en travail individuel
- Travaux en sous-groupes
- Cours théoriques
- Activités en présentiel et à distance
- Construction des savoirs basée sur des vignettes cliniques
- Recherches et lectures d'articles scientifiques et de sociétés savantes

Exigences de fréquentation :

Un taux de présence de 80% est exigé dans ce module. En cas de taux de fréquentation inférieur, l'étudiant-e n'est pas autorisé-e à se présenter à l'examen écrit « Médecine intégrative ».

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'**évaluation** du module repose sur :

A. Un examen écrit

- Période : période de validation du semestre de printemps

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base de la note locale obtenue au point (A). Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible en cas de note Fx au module au module Pas de remédiation

- si l'examen écrit (A) est insuffisant un nouvel examen sera fait.

- Période : semaines 35

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

En cas de répétition du module, les modalités, exigences, conditions de réussite et période font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

Se référer au syllabus

8. Responsable de module

Responsable : Yasmina Zgoulli

Enseignants HES: Eliséo Montanini, Margaux Favre, Jérôme Hernot, Yasmina Zgoulli

Enseignants externes : Alessandro Limonta, Savino Bevilacqua

Descriptif validé le 22.01.2024

Pasqualina Riggillo
Responsable de la filière